

La population normande diminue en 2021 pour la sixième année consécutive

Insee Analyses Normandie • n° 106 • Septembre 2022



La Normandie compte près de 3,3 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2022. Si la région se maintient toujours au 10^e rang des régions françaises, elle est confrontée à la seconde plus forte baisse démographique sur les cinq dernières années. La population normande diminue à nouveau de 6 100 habitants en 2021. Les départs du territoire régional restent toujours plus nombreux que les arrivées, mais la Normandie fait surtout face à un solde naturel qui reste très dégradé pour la seconde année consécutive. Après avoir connu son niveau le plus bas en 2020, le nombre de naissances repart très légèrement à la hausse en 2021 mais reste historiquement bas, conséquence d'un nombre de femmes en âge d'avoir des enfants toujours en baisse. *A contrario*, dans la continuité de la forte augmentation du nombre de décès liée au vieillissement de la population et au contexte pandémique, les décès restent à un niveau particulièrement élevé.

Au 1^{er} janvier 2022, la Normandie compte 3 307 300 habitants selon les estimations annuelles de population ► [sources](#), soit 5,0 % de la population de France métropolitaine. La Normandie se situe ainsi au 10^e rang des régions françaises, devant la Bourgogne-Franche-Comté, le Centre-Val de Loire et la Corse. Avec 1 253 600 habitants, la Seine-Maritime reste de loin le département de la région le plus peuplé et représente près de 38 % de la population normande. Il devance le Calvados (695 300, 21 %), l'Eure (593 900, 18 %), la Manche (491 300, 15 %) et l'Orne (273 200, un peu plus de 8 %).

La population normande continue de baisser en 2021

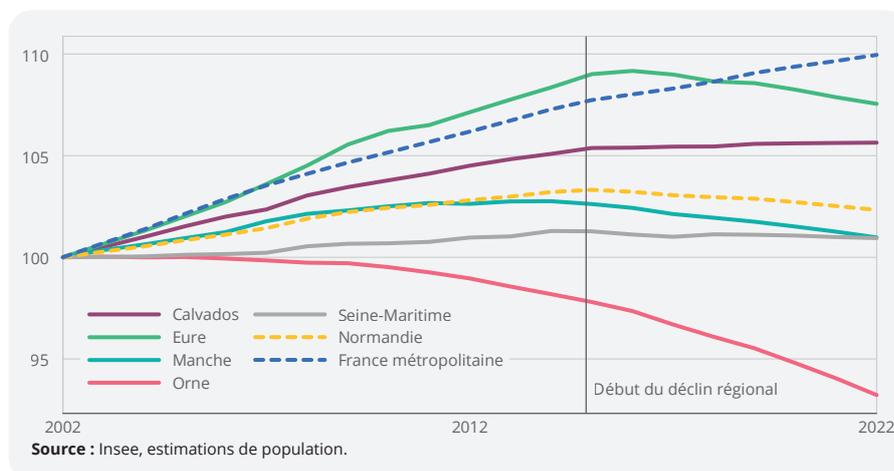
Jusqu'en 2015, la population normande n'a jamais cessé d'augmenter, même si le rythme de cette croissance restait nettement moins rapide que celui de la France métropolitaine dans son ensemble ► [figure 1](#). Mais à partir de 2016, la population normande baisse de manière continue alors que la population française maintient sa progression. Désormais, la région perd en moyenne 4 500 habitants chaque année depuis 2016, soit 0,2 % de sa population contre un gain de 0,3 % en France métropolitaine.

Pour la seule année 2021, la Normandie perd 6 100 habitants (- 0,2 %), une baisse qui résulte à la fois d'un **déficit migratoire** de 2 600 habitants et d'un **solde naturel** négatif de 3 500 habitants. Les départements normands peuvent être distingués en deux groupes.

En Seine-Maritime et dans le Calvados, la population stagne ► [figure 2](#). Leurs soldes migratoire et naturel se compensent ainsi presque totalement. Le maintien de la population de Seine-Maritime provient

d'un solde naturel positif de 590 habitants ► [figure 3](#). La population du Calvados maintient son niveau en profitant d'un solde migratoire relativement élevé (+ 940 habitants).

► 1. Évolution de la population entre 2002 et 2022 (base 100 en 2002)



► 2. Évolution de la population par département

	Population Au 1 ^{er} janvier 2022	Évolution annuelle 2021-2022 (en %)			Évolution annuelle moyenne 2017-2022 (en %)		
		Due au solde naturel	Due au solde apparent des entrées et des sorties	Totale	Due au solde naturel	Due au solde apparent des entrées et des sorties	Totale
Calvados	695 310	- 0,1	0,1	0,0	- 0,1	0,1	0,0
Eure	593 885	0,0	- 0,3	- 0,3	0,1	- 0,4	- 0,3
Manche	491 281	- 0,4	0,1	- 0,3	- 0,3	0,1	- 0,2
Orne	273 214	- 0,6	- 0,3	- 0,9	- 0,4	- 0,3	- 0,7
Seine-Maritime	1 253 596	0,0	- 0,1	- 0,0	0,1	- 0,1	- 0,0
Normandie	3 307 286	- 0,1	- 0,1	- 0,2	- 0,0	- 0,1	- 0,1
France métropolitaine	65 627 454	0,1	0,2	0,3	0,1	0,2	0,3

Avertissement : les taux de variation sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. La somme des taux dus aux soldes naturels et aux soldes apparents des entrées et des sorties peut être de fait légèrement différente du taux de variation globale de la population.

Source : Insee, estimations de population.

L'Eure, la Manche et l'Orne continuent de perdre des habitants depuis plusieurs années. L'Orne reste le département le plus marqué (- 0,8 %) cumulant solde naturel (- 1 600 habitants) et solde migratoire (- 800 habitants) négatifs. Dans la Manche et dans l'Eure, les baisses de la population sont de même ampleur (- 0,3 %) mais découlent de causes différentes. Le département de la Manche connaît une chute de son solde naturel depuis près de dix ans et l'année 2021 s'inscrit dans la continuité, avec un déficit de 1 870 habitants. Le solde migratoire légèrement positif ne parvient pas à compenser les effets d'un solde naturel déficitaire. Dans l'Eure, les départs d'habitants plus nombreux que les arrivées provoquent un déficit migratoire de près de 2 000 personnes pour la seule année 2021, ce dernier n'est pas compensé par le solde naturel légèrement positif pour cette même année. Depuis 2016, les départements de la Manche, de l'Orne et du Calvados subissent une détérioration de leur solde naturel en raison de la hausse des décès. Sur la même période, en Seine-Maritime et dans l'Eure (à l'exception de l'année 2020), le solde naturel est resté positif.

La Normandie est, avec la Bourgogne-Franche-Comté, en tête des régions de France métropolitaine qui perdent le plus d'habitants sur cinq ans

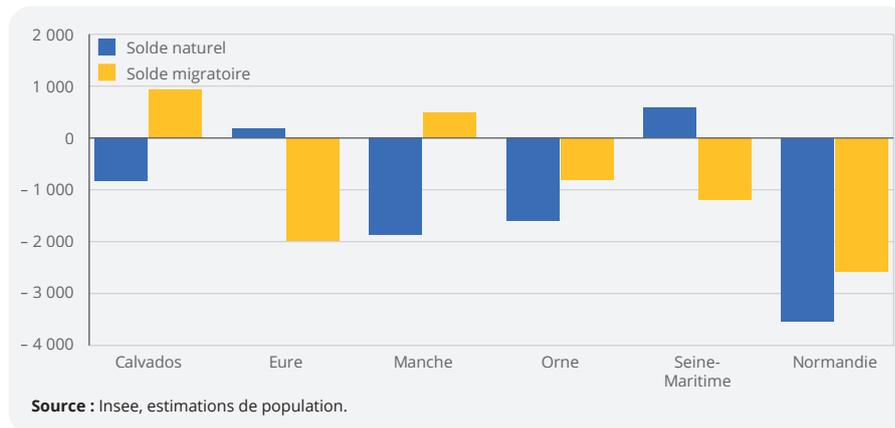
La Normandie fait partie des cinq régions de France métropolitaine dont la population a diminué depuis 2016 ► **figure 4**. Sa trajectoire est la deuxième la plus défavorable sur la période 2016-2021 (- 0,7 %), après la Bourgogne-Franche-Comté (- 0,9 %), et devant le Centre-Val de Loire (- 0,4 %), les Hauts-de-France (- 0,2 %) et le Grand Est (- 0,2 %).

Dans les départements normands, la situation est plus hétérogène. Hormis le Calvados (+ 0,2 %) et la Seine-Maritime (- 0,1 %) dont les évolutions restent relativement modérées, les autres départements connaissent une diminution de leur population plus prononcée au cours de la période ► **figure 5**. L'Orne est ainsi le 6^e département le plus touché en France métropolitaine par la diminution du nombre d'habitants (- 3,4 %) entre 2016 et 2021. Bien que leur décroissance démographique soit moins prononcée, l'Eure et la Manche se situent néanmoins aux 20^e et 22^e rangs des baisses parmi les plus importantes de France métropolitaine avec respectivement - 1,2 % et - 1,1 % entre 2016 et 2021.

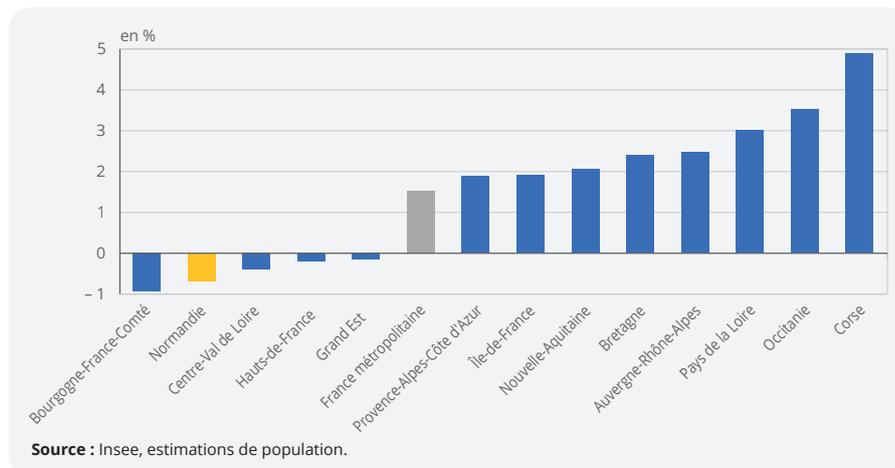
Le nombre de naissances reste historiquement faible

Depuis 2015, le nombre de décès dans la région est, chaque année, en hausse.

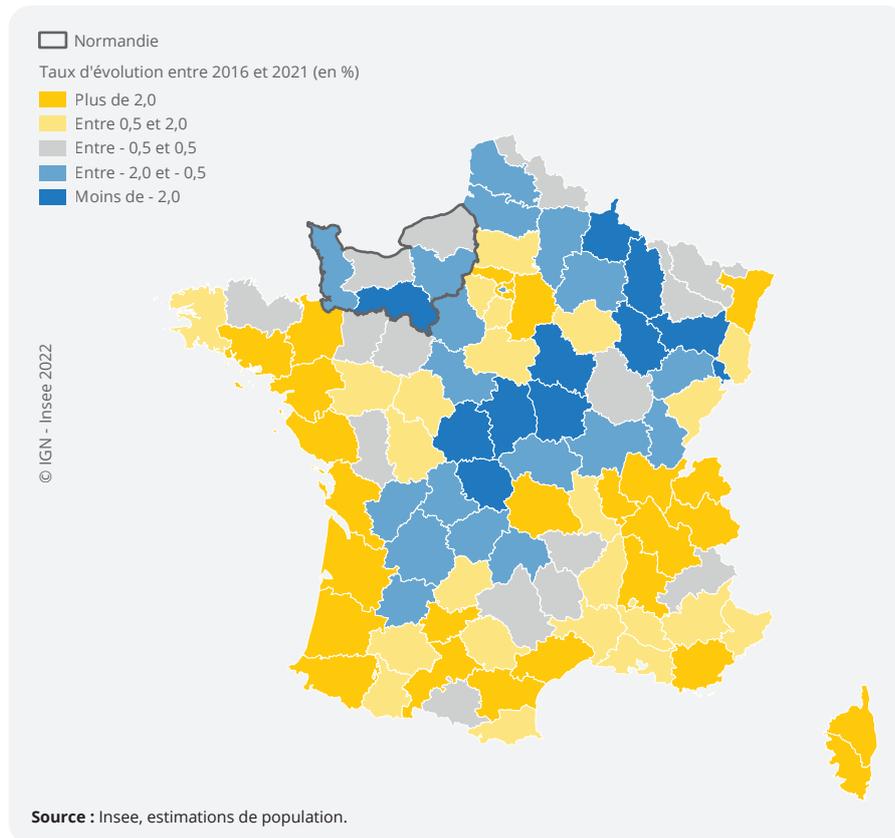
► 3. Soldes naturel et migratoire des départements normands en 2021



► 4. Taux d'évolution de la population entre 2016 et 2021



► 5. Taux d'évolution de la population par département entre 2016 et 2021



Combiné au déclin continu des naissances entre 2011 et 2020, le solde naturel est devenu négatif en Normandie depuis 2018 ► **figure 6**. En provoquant une forte hausse des décès sur l'année 2020, l'épidémie de Covid-19 a consolidé cet écart, malgré un léger rebond des naissances en 2021.

Alors que, en 2021, le nombre de décès diminue en France métropolitaine (- 2,4 %), il progresse toujours en Normandie (+ 0,2 % contre + 5,5 % l'année précédente) et reste donc à un niveau élevé. Par conséquent et malgré un léger regain des naissances (+ 0,7 %), le solde naturel reste négatif et plus de trois fois supérieur à celui observé avant la pandémie (- 950 habitants en 2019 contre - 3 600 en 2020 et 2021). En 2021, les naissances ont augmenté par rapport à l'année précédente, une première depuis l'année 2010. Mais le niveau atteint en 2021 reste historiquement faible et inférieur à celui observé en 2019 avant la pandémie (33 000 nouveaux nés en 2021 contre 33 600 en 2019).

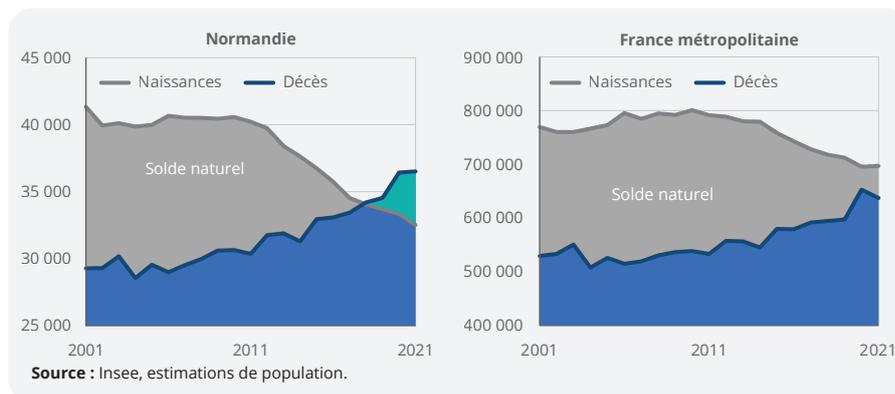
Malgré ce solde naturel désormais déficitaire, la Normandie est la 5^e région pour laquelle l'évolution des naissances a le plus rebondi en 2021, derrière la Nouvelle-Aquitaine, l'Occitanie, les Pays de la Loire et la Bretagne. L'Orne (- 5,6 %) et l'Eure (- 1,2 %) sont les seuls départements normands pour lesquels le nombre de naissances continue de diminuer. En Seine-Maritime (+ 1,2 %), dans le Calvados (+ 2,1 %) et dans la Manche (+ 2,9 %), le nombre de naissances augmente entre 2020 et 2021. Le Calvados va même jusqu'à dépasser le nombre de nouveaux-nés enregistrés en 2019.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF) repart très légèrement à la hausse dans l'ensemble de la Normandie ► **figure 7**. Hormis dans l'Orne et la Seine-Maritime, les ICF observés en 2021 retrouvent des niveaux supérieurs à ceux de 2019 dans les autres départements. Si l'ICF de l'Orne continue sa chute et a perdu 0,35 point en l'espace de 10 ans (1,76 en 2021), c'est dans le Calvados que celui-ci est le plus faible avec 1,70 enfant par femme de 14 à 49 ans.

Le nombre de décès augmente à nouveau en 2021

Comme en 2020, le nombre de décès reste à un niveau très élevé en 2021, et même sensiblement supérieur à l'année antérieure. La Normandie dénombre 36 500 personnes décédées au cours de l'année, une centaine de plus que l'année précédente. Après la forte hausse liée au vieillissement de la population et à la pandémie de Covid-19 en 2020 (+ 5,5 %), les décès se stabilisent en 2021 (+ 0,2 %) dans la région, alors que ceux-ci diminuent en France métropolitaine (- 2,4 %) après la forte augmentation de 2020 (+ 9,3 % ► **figure 8**).

► 6. Évolution du solde naturel en Normandie et en France métropolitaine depuis 1990



Les départements les plus affectés sont ceux dont la population est la plus âgée. Dans le Calvados (+ 5,0 %), la Manche (+ 5,0 %) et l'Orne (+ 2,2 %), la hausse des décès reste très marquée. À l'inverse, l'Eure (- 4,9 %) et la Seine-Maritime (- 1,1 %), dont la part de jeunes est la plus importante en Normandie, voient leur nombre de décès diminuer.

Le vieillissement de la population s'accélère

Au 1^{er} janvier 2022, le vieillissement de la population normande poursuit sa progression. Les 65 ans et plus représentent 22,9 % de la population (22,5 % en 2020), soit 1,7 point de plus qu'en France métropolitaine. Cette part continue d'augmenter avec l'arrivée aux âges avancés de la génération du baby-boom. En Normandie, la part de personnes âgées a dépassé, depuis 2003, celle du niveau national, et l'écart entre les deux ne cesse de se creuser. En effet, en 2012, la part de la population âgée de 65 ans et plus ne représentait que 17,8 % en Normandie, soit 0,5 point de plus qu'en France métropolitaine (17,3 % ► **figure 9**). En parallèle, la part des jeunes de moins de 20 ans continue de diminuer dans la région et à un rythme plus rapide qu'en France métropolitaine. Depuis 3 ans, le niveau normand est passé en deçà du niveau national. En 2021, la population âgée de moins de 20 ans ne représente plus

que 23,2 % en Normandie contre 23,4 % en France métropolitaine.

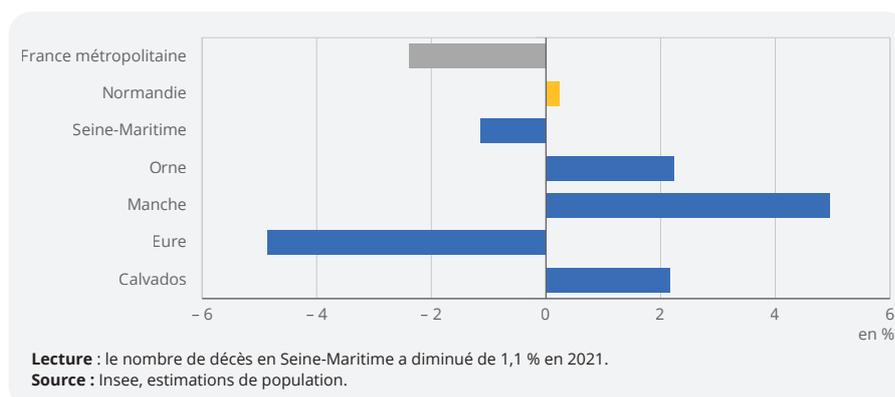
Le rapprochement entre la part des jeunes de moins de 20 ans et celle des 65 ans et plus se traduit par un **indice de vieillissement** variant fortement selon les départements de la région. Dans l'Orne (129,5) et la Manche (125,8), la part de 65 ans et plus dépasse nettement celle des jeunes de moins de 20 ans. Ces deux départements se classent respectivement aux 15^e et 26^e rangs des départements métropolitains ayant la part de 65 ans et plus la plus élevée. *A contrario*, l'indice de vieillissement reste à un niveau plus faible dans l'Eure (83,7) et la Seine-Maritime (88,9) qui font ainsi partie des 20 départements les plus jeunes de

► 7. Évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF)

Année	Normandie	France métropolitaine
2010	2,05	2,02
2011	2,05	2,00
2012	2,04	1,99
2013	1,99	1,97
2014	1,96	1,97
2015	1,93	1,93
2016	1,89	1,89
2017	1,85	1,86
2018	1,83	1,84
2019	1,82	1,83
2020	1,79	1,79
2021	1,82	1,80

Source : Insee, estimations de population.

► 8. Évolution du nombre de décès en Normandie et en France métropolitaine entre 2020 et 2021 selon la période



France hors Île-de-France (respectivement 8^e et 19^e rang).

Ces évolutions influent sur l'âge moyen de la population normande (42,6 ans) qui continue de progresser en 2021 et reste plus élevé que celui de la France métropolitaine dans son ensemble (41,7 ans). Assez logiquement, les départements dont la part de personnes âgées est élevée se retrouvent sensiblement au-dessus du niveau moyen de la région. C'est le cas de l'Orne (45,4 ans), de la Manche (45,1 ans) et du Calvados (42,7 ans), alors que l'Eure (41,4 ans) et la Seine-Maritime (41,4 ans) restent en dessous de l'âge moyen normand et même du niveau national.

L'espérance de vie des Normands stagne alors qu'elle repart à la hausse en France métropolitaine

En 2021, l'espérance de vie à la naissance s'élève, en Normandie, à 78,2 ans pour

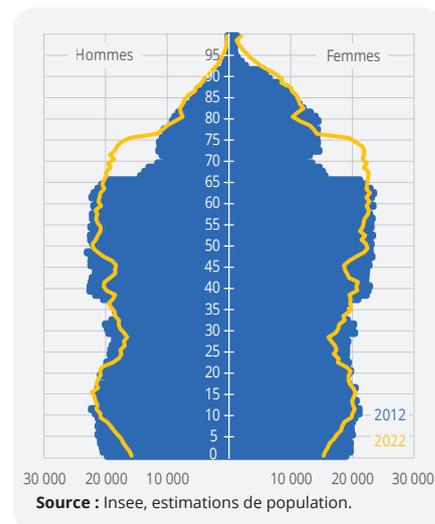
les hommes et 84,6 ans pour les femmes ► **figure 10**. Elle est donc inférieure à celle de la France métropolitaine (79,4 ans pour les hommes, 85,5 ans pour les femmes), et les Normands possèdent la plus faible espérance de vie à la naissance derrière les habitants des Hauts-de-France (77,1 ans pour les hommes et 83,6 ans pour les femmes).

Après la baisse intervenue en 2020 suite à l'épidémie de Covid-19, l'espérance de vie à la naissance est repartie à la hausse lors de l'année 2021 en France métropolitaine. Mais elle stagne encore en Normandie s'agissant des femmes et reste inférieure aux niveaux observés en 2019, pour les femmes comme pour les hommes. ●

Mathieu Léger, Aubin Merel (Insee)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► 9. Pyramide des âges de la population normande aux 1^{er} janvier 2012, 2022



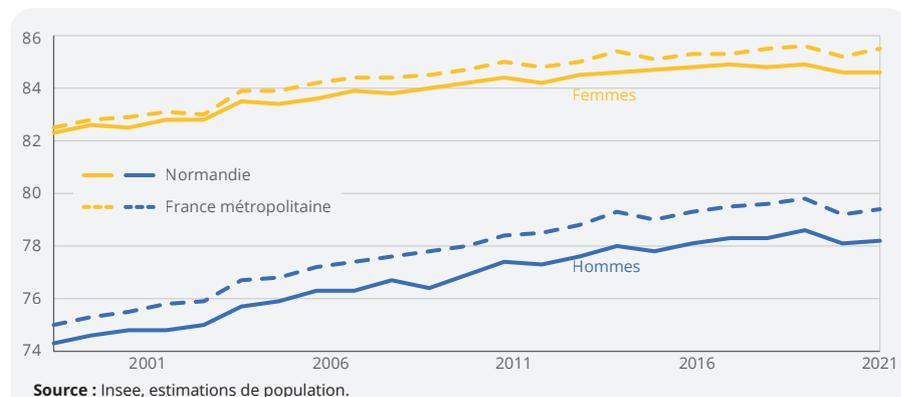
► Sources et méthode

Le **recensement de la population** sert de base aux **estimations annuelles de population**. Il en fixe les niveaux de référence pour les années où il est disponible. Pour les années 2019 et suivantes, les estimations de population sont provisoires. Elles sont réalisées en actualisant la population du dernier recensement de 2019 grâce à des estimations du solde naturel et du solde migratoire et la prise en compte d'un ajustement. Cet ajustement a été introduit pour tenir compte de la rénovation du questionnaire du recensement et rendre comparable les niveaux de population annuels successifs. Le nouveau questionnaire permet de mieux appréhender les liens familiaux qui unissent les personnes habitant un même logement et améliorer la connaissance des lieux d'habitation des personnes ayant plusieurs résidences, notamment s'agissant des enfants de parents séparés.

► Pour en savoir plus

- **Papon S., Beaumel C.**, « Avec la pandémie de Covid-19, nette baisse de l'espérance de vie et chute du nombre de mariages », *Insee Première*, n° 1846, mars 2021.
- **Roger P.**, « Bilan démographique 2020 : baisse des naissances et forte augmentation des décès en Normandie dans le contexte de pandémie », *Insee Analyses Normandie*, n°94, juillet 2021.
- **Poupet C., Roger P.**, « Bilan démographique 2019 : la population normande poursuit sa baisse », *Insee Analyses Normandie*, n° 82, septembre 2020.

► 10. Évolution de l'espérance de vie à la naissance entre 1999 et 2020, par sexe, en Normandie et en France métropolitaine



► Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Un solde positif correspond à un excédent naturel, et un solde négatif à un déficit naturel. Il est calculé à partir des statistiques d'état civil transmises par les mairies. Pour 2021, il s'agit d'une estimation provisoire.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période. Il est mesuré indirectement par différence entre l'évolution de la population, mesurée à deux recensements successifs, et le solde naturel de l'année déduit de l'état civil.

Le **taux de fécondité** est le nombre de naissances vivantes constatées dans une année rapporté à l'ensemble de la population féminine en âge de procréer. On définit par extension le taux de fécondité à un âge donné par le rapport entre le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge et la population moyenne des femmes de même âge.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité**, ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

L'**indice de vieillissement** représente le rapport entre la part de la population âgée de 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice de vieillissement supérieur à 100 indique que la part des plus de 65 ans est plus grande que celle des moins de 20 ans.

L'**espérance de vie à la naissance** est égale à la durée de vie moyenne d'une génération fictive qui connaîtrait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée. C'est un indicateur synthétique des taux de mortalité par âge de l'année considérée. En 2020, il est fortement impacté par la conjoncture particulière des décès en lien avec la pandémie de Covid-19.

